



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

HAUT CONSEIL de la SANTÉ PUBLIQUE

APPEL À CANDIDATURES pour les COMITÉS TECHNIQUES PERMANENTS

- Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP), créé par la loi du 9 août 2004 (art.2) a été récemment mis en place. Il a pour missions de fournir aux pouvoirs publics l'expertise nécessaire à la conception et à l'évaluation de la politique de santé publique, ainsi qu'à la prévention et à la gestion des risques sanitaires en lien avec les agences sanitaires (article L 1411-4 du code de la santé publique).
- Pour compléter son dispositif d'expertise, il doit renouveler trois comités techniques relatifs aux vaccinations, aux maladies liées aux voyages et d'importation, ainsi qu'aux infections liées aux soins. Ces comités seront rattachés à la commission sécurité sanitaire du HCSP.
- Le HCSP lance un appel à candidatures auprès des chercheurs, universitaires et experts concernés par l'expertise en matière de vaccinations (22 experts), les maladies liées aux voyages et d'importation (10 experts) et les infections liées aux soins (20 experts).
- Le texte complet de l'appel à candidatures et les dossiers de candidatures peuvent être téléchargés sur le site Internet du ministère <http://www.sante.gouv.fr>. Ils peuvent aussi être demandés à l'adresse courriel hensp-candidatures@sante.gouv.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Ministère de la Santé et des solidarités, secrétariat général du HCSP, Appel à candidatures Comités techniques permanents HCSP, 14 Avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP.
- La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au **16 juin 2007**.